

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
de la Commune d'ANTOINGT
Séance du 1^{er} décembre 2021**

Envoyé en préfecture le 13/12/2021
Reçu en préfecture le 13/12/2021
Affiché le 
ID : 063-216300053-20211201-2DELIB420211201-DE

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation :
22/11/2021

L'an deux mil vingt et un et le 1^{er} Décembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du conseil municipal d'ANTOINGT, sous la Présidence de M. GONTHIER Emmanuel, Maire.

Conseillers présents : GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, TARAGNAT Nathalie, TREMOUILLER Franck, FIGUEIREDO Analio, CROS Hervé, RABY Sylvie, TERRANOVA Philippe, SOUILLER Nicole.

Conseillers absents : POJOLAT Romain, GERARD Francine.

Secrétaire de séance : JACOB Claude

Délibération n°4 : Achat d'une tondeuse avec la commune de Mareugheol : modification des montants

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 02 JUIN 2021

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux les conditions d'achat d'une tondeuse avec la commune de Mareugheol pour un montant de 5 592,76 € HT (6 711,31 € TTC). Une convention signée par les deux parties établira les modalités d'achat, de fonctionnement et de cessation éventuelle.

La commune de Mareugheol remboursera à la commune d'Antoingt la moitié du coût TTC moins le FCTVA récupéré par la commune d'Antoingt soit **2 805,19 €** suivant le calcul ci-dessous :

$6\,711,31 \times 16,404\% \text{ (taux FCTVA)} = 1\,100,92 \text{ €}$
 $6\,711,31 - 1\,100,9 = 5\,610,39 \text{ €}$
 $5\,610,39 \text{ €} / 2 = 2\,805,19 \text{ €}$

La commune d'Antoingt demandera une participation financière à l'Agglo Pays d'Issoire sous forme de fonds de concours.

Le Maire propose au Conseil municipal d'accepter le plan de financement, de l'autoriser à signer la convention avec la commune de Mareugheol et de demander le fonds de concours à l'Agglo Pays d'Issoire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal approuve les propositions de M. le maire et l'autorise à signer tous documents se rapportant à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Emmanuel GONTHIER

